

FRANSYLVIA

Forestiers privés en Limousin

LA LETTRE #57 - JANVIER 2026

N'OUBLIEZ PAS
DE RENOUVELER
VOTRE
ADHÉSION 2026
DÈS RÉCEPTION
DU BULLETIN
JOINT



EDITO

>> LA LIBRE ÉVOLUTION N'EST PAS LA SOLUTION !

L'ensemble des défis auxquels la forêt est désormais confrontée par suite du réchauffement climatique a certes permis une prise de conscience largement partagée du rôle multifonctionnel des forêts mais a également généré un réflexe naturel et instinctif de protection de l'existant.



Jean-Patrick
PUYGRENIER,
Président
de FRANSYLVIA
en Limousin

Face à la montée progressive des inquiétudes qui s'y attachent, nos concitoyens sont dans l'attente de solutions de transition vers des pratiques de gestion forestière plus dynamiques et durables afin de comprendre et faciliter la résilience tant attendue.

Nombreux sont ceux qui ont été sensibles à l'ambiance féerique de la canopée équatoriale inhérente au projet de Francis Hallé dont l'objectif est de reconstituer une forêt primaire conséquente en Europe de l'ouest pour selon lui, répondre précisément aux grands défis écologiques présents.

Néanmoins, cette perspective s'inscrit dans le temps long de 800 ans pour que la faune et la flore puissent se développer naturellement sans intervention humaine ; cette dernière étant alors considérée comme prédatrice...

De la même manière, nombre d'associations environnementales de notre région cultivent à grands renforts médiatiques l'idée univoque d'une sylviculture mélangée à couvert continu contemplative focalisée sur la seule caractéristique consistant à garder l'image d'un couvert arboré permanent tout en minimisant les objectifs de production de bois ainsi que

d'amélioration de la performance économique des peuplements.

Au-delà de leur volonté de déconstruire les idées prétendument reçues sur la sylviculture, la perspective affichée est bien au-delà d'un vieillissement des boisements recherché dans un premier temps, « de garder une partie des forêts sans intervention et ce, pour développer la biodiversité... » comme l'indiquent par exemple les publications locales.

Il est vrai qu'il existe à la marge des parcelles « non gérables » pour des questions techniques d'accessibilité, d'humidité ou de faible productivité mais en dehors de ces cas, l'article L 112-2 du Code Forestier fait obligation pour le propriétaire de bois et forêts, d'en réaliser le boisement, l'aménagement et l'entretien conformément à une gestion durable et multifonctionnelle.

Faut-il donc pour l'essentiel, cultiver l'illusion d'une forêt sanctuaire livrée à la doctrine du laisser-faire ? À l'évidence, cette libre évolution n'est pas la solution.

La forêt, bien que quelquefois perçue comme un simple paysage, n'est pas qu'un décor figé susceptible de perdurer en l'état d'autant que la progression des ravageurs, de la mortalité et des dépérissements par suite des évolutions climatiques démontre la nécessité de l'action pour en assurer la pérennité.

Les données de l'IGN font déjà ressortir que les forêts plantées ont une vitalité remarquable par leur production biologique, leur aptitude à capter le carbone et à alimenter notre économie par des volumes récoltés très supérieurs.

Par ailleurs et selon les multiples rapports parus en la matière au cours de ces dernières années dont « objectif forêt » de l'expert Sylvestre Coudert, l'adaptation de nos boisements au changement climatique passe nécessairement par une sylviculture dynamique intégrant l'état actuel des connaissances, nos expérimentations sur la régénération naturelle ainsi que les travaux de recherche portant sur la migration assistée d'essences plus méditerranéennes, leur diversification ou leur enrichissement génétique par hybridation.

Aussi, qu'elle soit régulière ou irrégulière, la sylviculture est une gestion à long terme des boisements qui tous nécessitent des cycles réguliers d'interventions assortis d'une récolte de bois d'éclaircie ou de ceux arrivés à maturité.

Cela ne signifie nullement ne rien faire car l'éclaircissement lumineux qui s'y attache conditionne à la fois la vie, l'optimisation des sujets bien conformés et la régénération du peuplement.

De fait, il est essentiel, au sein de la filière, de ne pas opposer les sylvicultures mais de travailler sur leur complémentarité selon la diversité des stations et leur histoire, précisément pour faire comprendre à nos concitoyens la nécessité des interventions plutôt que de vouloir démontrer qu'il y aurait de bonnes et de mauvaises pratiques.

La forêt ayant aujourd'hui besoin de l'homme pour son adaptation nous avons pour ce faire, un véritable travail de plaidoyer pour rétablir un juste équilibre entre les trois fonctionnalités de la forêt et pour faire reconnaître plus avant, ceux qui la font.

ACTUALITÉ

DS NATURE REMPORTE LE PREMIER TROPHÉE DE L'ENVIRONNEMENT FOREXPO

À l'occasion de l'édition 2025 de FOREXPO, salon international de la sylviculture et de l'exploitation forestière, la perche d'élagage manuelle de DS Nature a été récompensée par le tout premier Trophée de l'Environnement de l'événement.

Conçue et fabriquée en France par DS Nature, cette perche permet d'élaguer depuis le sol jusqu'à 10 mètres de hauteur, sans moteur, sans huile ni carburant.

Légère, rigide et modulaire, la perche DS Nature favorise une coupe nette, permettant une meilleure cicatrisation des arbres, tout en préservant la biodiversité et les sols forestiers.

Son ergonomie et son efficacité uniques au monde permettent aux professionnels comme aux particuliers de réaliser concrètement l'élagage régulier des arbres pour leur croissance et la valorisation du bois.

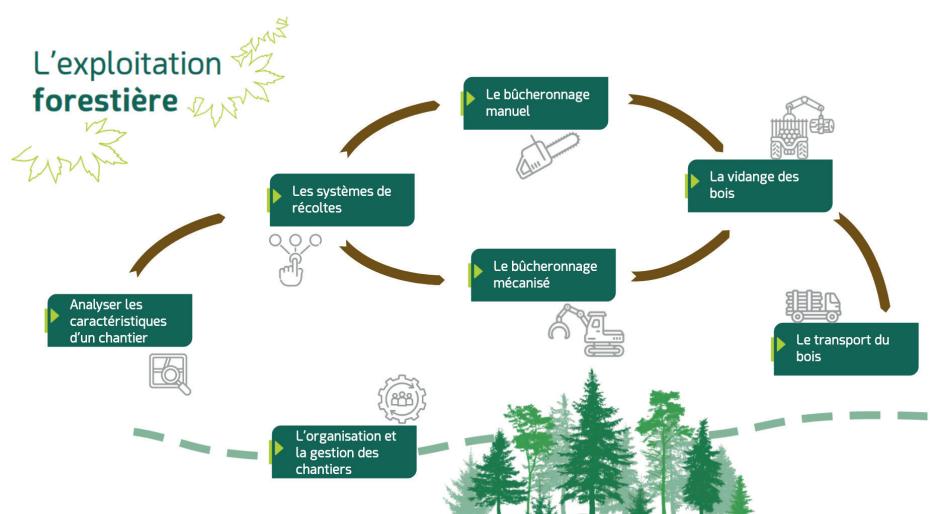
- **Zéro énergie fossile**: une perche 100 % manuelle, sans émission ni lubrifiant polluant.
- **Fabrication locale**: une conception sans plastique, issue d'un savoir-faire artisanal français.
- **Durabilité exceptionnelle** : garantie 30 ans, symbolisant une consommation responsable et circulaire.
- **Accessibilité élargie** : rend l'élagage à grande hauteur possible pour les professionnels comme les particuliers, favorisant une gestion forestière partagée.
- **Impact positif à 360°** : gains environnementaux, sociaux (emplois locaux) et économiques (réduction des coûts d'entretien et exportation de savoir-faire).



© DS Nature

CEFOR

La récolte forestière est un maillon indispensable de la filière forêt-bois, indissociable de la gestion forestière durable et responsable de la mobilisation des bois pour les différents usages et besoins.



© CEFOR

Le projet CEFOR a produit un recueil commun de connaissances de base et de bonnes pratiques associées, sous forme de ressources documentaires numériques didactiques et variées renfermant les notions essentielles et fondamentales de la récolte forestière.

L'objectif principal est de donner de la lisibilité aux savoir-faire et bonnes pratiques des acteurs de ce domaine en s'appuyant sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, pour permettre une évolution de comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable.

En savoir + :
<https://cefor.fcba.fr/head/story.html>